



# L'affaire de Saxon: une colère paysanne qui choque la Suisse

**RÉVOLTE • 7 août 1953. Pour protester contre les importations, les agriculteurs valaisans se rassemblent en masse et s'en prennent aux wagons CFF.**



ANNE-SYLVIE MARIÉTHOZ

Wagons en feu, voies de communication coupées... Saxon est sur le pied de guerre en ce 7 août 1953. Le Conseil fédéral a été informé et un contingent de l'armée se tient prêt à intervenir. Heureusement qu'il n'en fera rien: les dégâts seront uniquement matériels et l'émeute durera moins de 24 heures. Mais elle ne sera pas sans effet. Les paysans de la plaine du Rhône verront leurs revendications reconnues et ils n'envisageront plus jamais leur lutte de la même façon.

En cet été 1953, les paysans de Saxon sont à bout. La récolte d'abricots promet d'être abondante, mais le marché est déjà saturé de fruits étrangers. Près de 8 millions d'abricots, principalement italiens, sont mis en vente dans les commerces suisses, alors que la saison débute à peine. Concurrencés par ces produits meilleur marché, les fruits indigènes se vendent mal et les tarifs dégringolent.

«Les prix fluctuaient plusieurs fois par jour», témoigne un arboriculteur retraité, qui a participé aux événements de 1953. Le 2 août, ils ont tellement baissé qu'ils ont rejoint ceux en vigueur durant la guerre. Deux jours plus tard, quand la bourse aux fruits de Saxon décide l'arrêt de la cueillette pour le lendemain, la situation devient proprement explosive.

## La révolte couve

Pourtant, les autorités n'ignorent rien des difficultés d'écoulement des fruits valaisans, indique l'historienne Caroline Fort. Ces problèmes sont du reste récurrents depuis la fin de la guerre. Alerté par la situation, le Conseil d'Etat se réunit d'urgence le 1<sup>er</sup> août et s'adresse au Département fédéral de l'économie publique, pour le «prier instamment de prendre des mesures».



Récolte des cultivateurs d'abricots, Saxon, 1953.

GRISSEL JEAN-PIERRE, (C) MUSÉE DE L'ÉLYSÉE MÉDIATHÈQUE VALAIS-MARTIGNY

Le 6 août, les rumeurs vont bon train. On sait qu'une délégation valaisanne est en train de négocier avec les autorités de Berne, mais «on en a assez de vivre de promesses». Des représentants de producteurs se concertent et décident que, faute de résultats satisfaisants, on passera à l'action dès le lendemain.

Le 7 août au matin, la décision est prise. Quand le crieur public placarde les interdictions pour la cueillette du jour, la dernière impulsion est donnée. On prépare un tract et des panneaux, tandis que des véhicules munis de haut-parleurs partent sillonner les villages alentour.

Sur la place de la gare, une

foule de plus de 3000 personnes se rassemble dès 15 h. «Halte aux importations!», «Assez de statuts, des actes», peut-on lire sur les pancartes. Plusieurs notables prennent la parole, dont un ecclésiastique et quelques élus. Mais c'est alors qu'une voix s'élève et appelle la foule à «passer aux actes».

## La machine s'emballe

Le mouvement est lancé et les appels au calme des personnalités présentes n'y feront rien. Les gens se précipitent sur les voies et s'emploient à construire des barricades avec le matériel trouvé sur place. Les wagons de marchandises sont vidés de leur contenu, qui est

gauche, il ne se trouve guère de voix pour défendre les manifestants. D'autant moins que leur fer de lance, l'Union des producteurs valaisans, est soupçonné d'acointances avec le Parti communiste.

S'ensuit un long procès assez rocambolesque – cent vingt personnes interrogées, quarante-neuf inculpés, trois ans de procédure – lors duquel les autorités ont toutes les peines du monde à démêler les responsabilités, tant les Saxonais se montrent solidaires des protagonistes. Une souscription est par ailleurs ouverte pour payer les indemnités et les dons afflueront de partout.

Enfin, la vraie conclusion positive pour les paysans de Saxon est de voir leurs revendications aboutir. Les importations sont immédiatement arrêtées, la production est écoulee durant les jours suivants, des subventions leur sont attribuées, qui seront reconduites durant une bonne vingtaine d'années. I

\* Tous ce récit est tiré de ces deux ouvrages: Caroline Fort, *Révolte des paysans: wagons en feu, Saxon, 7 août 1953* Sierre, 2002.

Arnaud Meillard, Christine Payot, et al. *Saxon: entre ombre et lumière: mille ans d'histoire au pied de la Pierre Avoi.* \* Il vaut la peine de consulter la liste des donateurs et des messages, au Musée de Saxon

## LES LIEUX DE LA CONTESTATION (6/18)

On les traverse sans un regard. On les visite sans se douter qu'ils ont été témoins d'une histoire sociale agitée. Cet été, et ce pour la deuxième année consécutive, *Le Courrier* met en lumière les lieux de la contestation dans notre pays. Une histoire locale, incarnée dans notre paysage quotidien, et pourtant bien loin de l'image paisible et ordonnée que la Suisse aime à donner. co

## EN BREF

### LA NOUVELLE LOI SUR LES TAXIS ATTAQUÉE

GENÈVE A Genève, des chauffeurs de taxi lancent le référendum contre la nouvelle loi sur les taxis de service public et autres transports professionnels de personnes publiée hier dans la *Feuille d'avis officielle*. Ils ont jusqu'au 24 septembre pour récolter les 500 signatures exigées. «Nous nous opposons en particulier à la mise sur pied d'une centrale d'appels unique prévue par la nouvelle loi», a indiqué hier Pierre Jenni, président de la Société coopérative de concessionnaires indépendants de taxis. Il dénonce la création d'un monopole étatique. Il y a actuellement trois centrales à Genève. La nouvelle loi sur les taxis a été adoptée en mars dernier par le Grand Conseil. Seuls le MCG et l'UDC s'y étaient opposés. Le nouveau texte remplace une loi votée en 2005. Mais cette précédente version n'avait jamais été appliquée en raison de sa complexité. Elle avait également été contestée devant les tribunaux. La nouvelle loi est soumise au référendum facultatif qui nécessite uniquement la récolte de 500 signatures. Selon M. Jenni, il ne sera pas difficile de les rassembler. En revanche, il estime que les chances de succès en votation sont faibles, car la profession souffre d'une mauvaise image auprès du public. Il envisage également d'autres recours auprès de la justice pour contester cette loi. ATS

### JUGÉ POUR L'ASSASSINAT DE SA FEMME EN 2012

GENÈVE Un Français de 40 ans sera jugé par le Tribunal criminel de Genève pour l'assassinat de son épouse au début juillet 2012. Après l'avoir étranglée avec une ceinture devant leurs deux enfants, l'homme s'était débarrassé du corps dans le Rhône. Il risque au minimum dix ans de prison. L'homme est en détention à Champ-Dolon depuis son interpellation à Bâle au lendemain des faits, a indiqué hier le Ministère public dans un communiqué. Il admet avoir tué son épouse, mais conteste le déroulement des faits tels qu'ils sont retenus par le Ministère public. Le couple était en instance de séparation. La date du procès n'est pas encore fixée. ATS

# Genève poursuit sa mobilisation pour les victimes de Gaza

**PROCHE-ORIENT • Manifestations individuelles ou collectives se succèdent dans la cité de Calvin en soutien aux victimes de Gaza. Pour quelle finalité?**

## MOHAMED MUSADAK

L'opération «bordure de protection», menée par l'armée israélienne, a provoqué une vague d'indignation et de mobilisation à Genève. Pourquoi des Genevois s'engagent-ils dans un conflit qui se déroule à l'autre bout de la planète? Quelles sont leurs revendications? *Le Courrier* fait le point sur la mobilisation dans la cité de Calvin.

Depuis cinq jours maintenant, chaque soir, un curieux manège a lieu sur la place Bel-Air. Environ quatre-vingts personnes, vêtues de noir et pancartes à la main, déambulent solennellement pour réclamer la fin des massacres à Gaza. Dernière née des initiatives genevoises, elle est aussi la plus symbolique. Elle permet à ses participants, abreuvés d'images sanglantes, d'exprimer leur indignation. Mais pour Carlo Sommaruga, conseiller national socialiste et l'une des personnalités romandes à s'y

rendre régulièrement, cette «déambulation» a une autre vertu: «Elle permet d'aller à la rencontre des citoyens. De nouer un dialogue, aussi lorsqu'on n'est pas d'accord. Il ne s'agit pas d'une manifestation où il y a les acteurs d'un côté et les spectateurs de l'autre», explique le parlementaire fédéral en pesant tous ses mots.

**Si les actions à valeur symbolique** sont importantes dans un contexte où le débat s'échauffe rapidement, elles ne doivent pas cacher les réelles revendications. A ceux qui disent «qu'on ne règlera pas le conflit israélo-palestinien depuis Genève», Carlo Sommaruga rétorque que «sans mobilisation internationale, le régime d'apartheid n'aurait jamais négocié avec Mandela et l'African national congress». L'objectif est donc d'obtenir des gouvernants de la Suisse, une action diplomatique plus concrète.

Un avis partagé par le collectif Urgence Palestine. «Si les gens se mobilisent autant, c'est aussi parce que nos gouvernements sont complices directement, en achetant des armes par exemple, de ce qui se passe à Gaza», estime Tobia Schnebli, conseiller municipal Solidarités genevois et membre du collectif. Et d'ajouter «qu'en tant que pays dépositaire des Conventions de Genève, nous sommes concernés en première ligne pour demander le respect du droit international humanitaire».

Mais c'est bien les relations militaires entre la Suisse et Israël qui semblent constituer le cœur des revendications.

Une lettre signée par plus de soixante associations, romandes pour la plupart, a été envoyée au Conseil fédéral, qui en a accusé la réception. Le groupement demande aux sept Sages que la Suisse cesse immédiatement

l'achat de drones israéliens. Le magistrat municipal de la Ville de Genève Rémy Pagani a rédigé une missive semblable. L'opportunité d'envoyer sa lettre au Conseil fédéral sera discutée lors de la prochaine réunion du Conseil administratif de la cité.

**Au niveau fédéral**, Carlo Sommaruga promet d'aborder le sujet en commission parlementaire des affaires étrangères. Il souhaite, avec d'autres élus, proposer une conférence sur les territoires occupés pour tenter de trouver des mécanismes qui assureraient le respect des Conventions de Genève. Malheureusement, l'élu regrette un manque de volonté politique. «En Suisse, on aborde le conflit israélo-palestinien que sous l'angle humanitaire. Et une prétendue équidistance qui en a accusé la réception. Le groupement demande aux sept Sages de contribuer à résoudre le conflit.»

Lorsqu'on aborde la question de la finalité de ces mobilisations, Tobia Schnebli coupe directement: «Évidemment, il n'y a pas de résultats spectaculaires. C'est un travail de longue haleine et nous avons toutes les peines du monde à faire entendre nos revendications.» Un militantisme fait de beaucoup de frustrations, mais aussi de petites joies. «Ces derniers jours, la télévision publique a rendu compte de nos manifestations et a parlé des achats de drones israéliens par la Suisse. Le grand public a pu faire le lien entre les massacres à Gaza et la politique menée ici», espère le militant pacifiste.

**Un optimisme** que l'on pourra vérifier ce samedi à 15 h sur la place du Molard, où le collectif Urgence Palestine organise pour la troisième semaine consécutive une manifestation en solidarité aux victimes civiles du conflit. I